

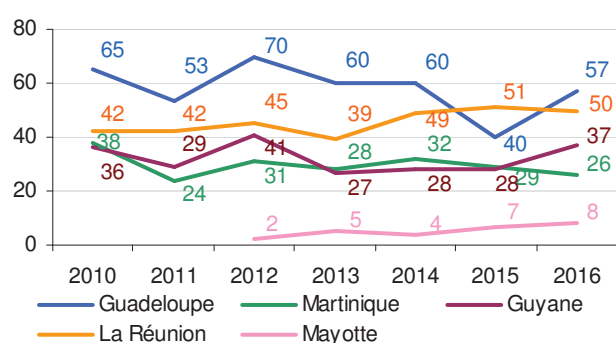
## Les Outre-mer

Les Outre-mer habités comprennent :

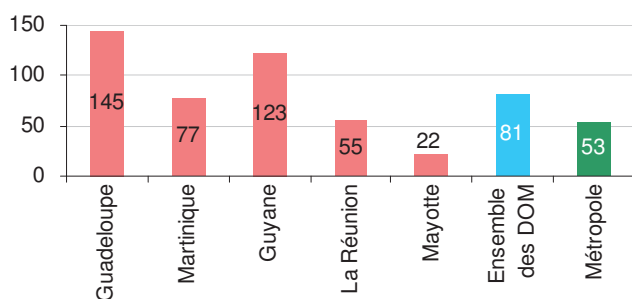
- les départements et régions d'outre-mer (DOM et DROM) : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion et Mayotte ;
- les collectivités d'outre-mer (COM) : Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, la Polynésie française et les îles Wallis et Futuna ;
- la Nouvelle-Calédonie.

Dans ce bilan, la Nouvelle-Calédonie sera traitée avec les collectivités d'outre-mer.

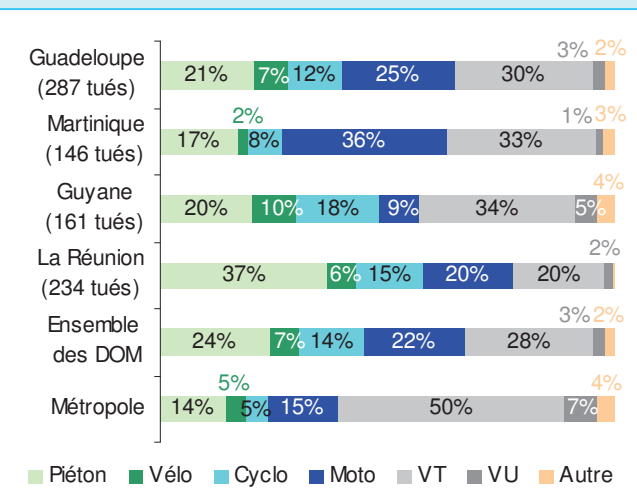
### Evolution du nombre de personnes tuées dans les DOM entre 2010 et 2016



### Nombre de personnes tuées (moyenne 2012-2016) par million d'habitants (pop. 2016) dans les DOM



### Répartition des personnes tuées selon le mode de déplacement sur la période 2012-2016



## Accidentalité dans les DOM

Le bilan pour l'année 2016 des cinq départements d'outre-mer, qui représentent 3 % de la population française, est le suivant :

- 1 910 accidents corporels, soit 3 % des accidents corporels en France ;
- 178 personnes tuées, soit 5 % de la mortalité routière pour la France ;
- 2 482 personnes blessées, soit 3 % des blessés en France, dont 1 189 blessés hospitalisés.

Alors que la mortalité augmente de + 0,5 % entre 2015 et 2016 en métropole, **elle augmente de + 15 % dans les départements d'outre-mer**. Cette hausse est liée à celles enregistrées en **Guadeloupe** (de 40 tués en 2015 à 57 en 2016) et en **Guyane** (de 28 tués en 2015 à 37 en 2016).

Le nombre annuel de personnes tuées par million d'habitants, calculé en moyenne sur 2012-2016, est globalement plus élevé dans les DOM qu'en métropole. Alors qu'il est de 53 en métropole, il est de 81 dans les DOM : 55 à La Réunion, 77 en Martinique, 123 en Guyane et 145 en Guadeloupe. Dans ces deux derniers DOM, il reste supérieur au taux le plus élevé des pays de l'Union européenne (98 en Bulgarie en 2015<sup>1</sup>) et est légèrement inférieur au taux observé sur l'ensemble du continent américain<sup>2</sup> (159 en 2013). Pour Mayotte, il est aujourd'hui de 22, mais l'enregistrement des statistiques d'accidents n'y est pas encore systématique.

L'insécurité routière dans les DOM diffère de la métropole en raison de contextes spécifiques (mobilité, démographie, relief, réseau routier, climat, équilibre jour/nuit, pratiques locales, différences sociales et culturelles), mais on retrouve les grands enjeux de la métropole à des degrés divers. Comme en métropole, les trois quarts de la mortalité interviennent hors agglomération et les conducteurs novices sont impliqués dans un accident mortel sur cinq.

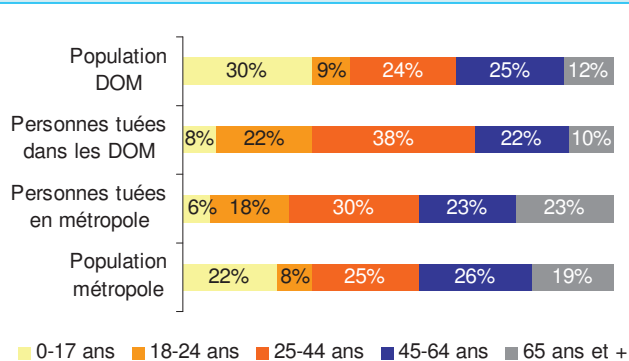
## Les usagers vulnérables

Leur part dans la mortalité routière sur la période 2012-2016 est plus forte qu'en métropole (39 %) : de 57 % en Guyane à 78 % à La Réunion. **Les deux-roues motorisés** représentent 36 % de la mortalité dans les DOM, contre 20 % en métropole ; les cyclomotoristes y représentent 14 % de la mortalité contre 5 % en métropole. La part des motocyclistes parmi les personnes tuées est particulièrement élevée en Martinique (36 %), celle des cyclomotoristes est plus forte en Guyane (18 %). La moitié des 2RM tués ne portait pas de casque, pour 5 % en métropole. **Les piétons** représentent 24 % de la mortalité dans les DOM contre 14 % en métropole. Cette part atteint 37 % à La Réunion.

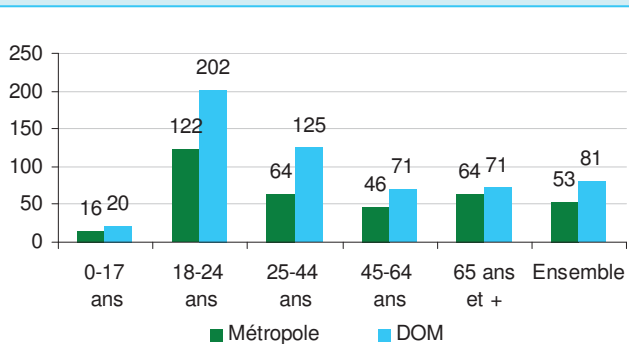
<sup>1</sup> Road Safety 2015 – How is your country doing?, Commission Européenne, 2016.

<sup>2</sup> Global status report on road safety 2015, OMS, 2015.

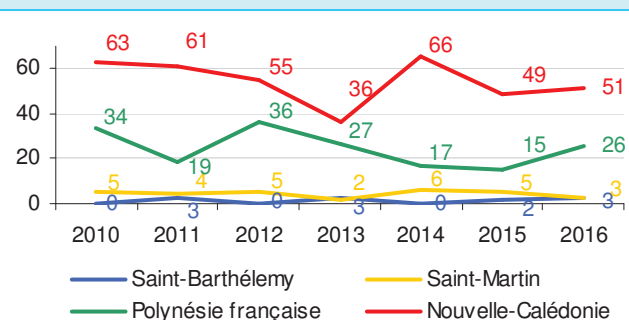
### Répartition de la population (2016) et des personnes tuées (moyenne 2012-2016) selon l'âge



### Mortalité par million d'habitants (moyenne 2012-2016) selon l'âge dans les DOM et en métropole



### Evolution du nombre de personnes tuées dans les COM entre 2010 et 2016



### Statistiques d'accidents dans les COM en 2016

|                       | Population (milliers d'hab.) | Accidents corporels | Tués | Blessés | Dont BH |
|-----------------------|------------------------------|---------------------|------|---------|---------|
| St-Pierre-et-Miquelon | 6                            | 3                   | 0    | 4       | 4       |
| St-Barthélemy         | 9                            | 19                  | 3    | 23      | 14      |
| St-Martin             | 36                           | 23                  | 3    | 33      | 17      |
| Wallis-et-Futuna      | 12                           | 8                   | 0    | 11      | 11      |
| Polynésie française   | 268                          | 146                 | 26   | 190     | 121     |
| Nouvelle-Calédonie    | 269                          | 296                 | 51   | 442     | 285     |
| Ensemble des COM      | 600                          | 495                 | 83   | 703     | 452     |

Source BAAC sauf Wallis-et-Futuna : source remontées rapides

## Une population jeune

Un tiers de la population des DOM est âgée de moins de 20 ans contre seulement un quart en métropole. La moitié de la population des DOM est âgée de moins de 35 ans, alors qu'en métropole, l'âge médian est proche de 40 ans.

Le calcul de la mortalité par million d'habitants pour chaque classe d'âge montre, comme en métropole, **une surreprésentation des jeunes de 18 à 24 ans dans la mortalité des DOM** : en moyenne annuelle sur 2012-2016, 202 jeunes de 18 à 24 ans ont été tués par million de jeunes des DOM de cette classe d'âge, contre 122 en métropole.

La différence entre DOM et métropole est la plus importante entre 25 et 44 ans : le taux de mortalité est 2 fois plus élevé dans les DOM, contre seulement 1,5 fois pour l'ensemble des classes d'âge.

Le taux de mortalité observé dans les DOM est proche de celui de la métropole pour les moins de 17 ans ainsi que pour les 65 ans et plus.

## Accidentalité dans les COM

Le bilan pour l'année 2016 est le suivant :

- 495 accidents corporels (dont 146 en Polynésie et 296 en Nouvelle-Calédonie) ;
- 83 personnes tuées (dont 26 en Polynésie et 51 en Nouvelle-Calédonie) ;
- 703 personnes blessées, dont 452 blessés hospitalisés (121 blessés hospitalisés en Polynésie et 285 en Nouvelle-Calédonie).

La mortalité des **jeunes** est forte, notamment en Nouvelle-Calédonie où la mortalité par million d'habitants des jeunes de 18 à 24 ans est près de trois fois supérieure à celle de l'ensemble de la population (le rapport n'est que de deux en métropole).

La part des usagers de **deux-roues motorisés** est élevée en Polynésie, près de la moitié des personnes tuées sur les routes entre 2012 et 2016.

## Alcool et stupéfiants

Sur 2012-2016, 34 % des personnes tuées dans les DOM le sont dans un accident avec un conducteur au taux d'alcoolémie supérieur ou égal à 0,5 g/l et 36 % avec un conducteur positif aux stupéfiants (contre respectivement 30 % et 22 % en métropole). Ces taux sont de 43 % et 39 % en Martinique et de 58 % et 45 % en Nouvelle-Calédonie.

## Ceinture et casque

Sur 2012-2016, 39 % des personnes tuées dans les DOM en véhicule carrossé ne portaient pas de **ceinture**, contre 21 % en métropole. Ce taux est de 43 % en Guyane, 51 % en Martinique, 56 % en Polynésie, 74% en Nouvelle-Calédonie. Dans les DOM, 48 % des 2RM tués ne portaient pas de **casque** (55 % en Guyane, 57 % en Guadeloupe et 61 % en Martinique) contre 5 % en métropole.